



Destinée aux référents qualité en officine et aux titulaires d'officine, cette formation permet une initiation à la démarche qualité sur la partie amélioration continue.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

- Découvrir la notion d'amélioration continue ;
- Déclarer un évènement indésirable ;
- Rechercher les causes de cet évènement ;
- Planifier les actions et organiser le suivi ;
- Adapter durablement les pratiques professionnelles en les sécurisant.

ACTION DE FORMATION – FORMATION A DISTANCE

Niveau débutant

COMPETENCES DEVELOPPEES

Management de la qualité

Amélioration continue

Planification

CONTENU DE LA FORMATION / PROGRESSION PEDAGOGIQUE

- Partie 1 : Évaluation des pratiques professionnelles a priori – **Extranet avant la formation**
- Partie 2 : La notion d'amélioration continue – Théorie et cas d'école – **(2 :00) classe virtuelle**
- Partie 3 : La notion d'évènement indésirable – Théorie et cas d'école – **(1 :30) classe virtuelle**
- Partie 4 : L'analyse et la recherche des causes racines – **(02 :30) classe virtuelle**
- Partie 5 : La planification des actions curatives, correctives et préventives – **(01 :00) classe virtuelle**
- Partie 6 : Évaluation des pratiques professionnelles a posteriori – **(00 :00) Extranet en fin de mois**

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Evaluation des pratiques professionnelles en ligne via **l'extranet formation** ;
- Classe virtuelle (**WebEx**) enregistrée utilisant à la fois la méthode affirmative sous forme de cours magistraux, la méthode interrogative où le formateur se base sur les réponses des participants à un questionnaire structuré pour leur faire découvrir et trouver les connaissances que l'on souhaite leur faire acquérir ;
- Utilisation de cas pratiques issus de l'officine de l'apprenant ;
- Sous-titrage si besoin pour les personnes malentendantes ;
- Les classes virtuelles étant enregistrées il est possible en cas d'absence de les suivre en rediffusion via **l'extranet formation** ;
- Supports pédagogiques Callias® disponible dans **l'extranet formation**.

SUIVI DE L'EXECUTION

- Feuille de présence électronique et enregistrement des classes virtuelles ;
- Visualisation du replay tracé en cas d'absence à une classe virtuelle ;
- Test en ligne pour l'évaluation des pratiques professionnelles a priori et a posteriori.

VALIDATION / EVALUATION DES RESULTATS

- Présence à l'intégralité des classes virtuelles ou lecture du replay dans son intégralité ;
- 80% à l'évaluation des pratiques professionnelles a posteriori.

INDICATEUR QUALITE PUBLIE SUR WWW.CALLIAS.FR

- Taux de satisfaction des apprenants (Évaluation à chaud)

REFERENCES REGLEMENTAIRES OU NORMATIVES

- Arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières, mentionnées à l'article L. 5121-5 du code de la santé publique ;
- Principes de mise en œuvre d'une démarche qualité en établissement de santé. HAS. Avril 2002 mis à jour en 2014 ;
- Méthodes et outils des démarches qualité pour les établissements de santé. Avril 2000 ;
- Développer la culture de sécurité. HAS. 22 décembre 2015.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie complète sous <https://www.callias.fr/formations/programmes-de-formation/>

CONTEXTE

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de sécurisation de l'acte officinal de dispensation et de dispensation des prestations de MAD (Maintien à domicile). Elle permet de comparer les pratiques constatées aux recommandations issues des bonnes pratiques de dispensation (arrêté du 28 novembre 2016), au référentiel de DQO de l'ordre des pharmaciens et au référentiel PSDM.

PROFIL DES APPRENANTS

Responsable qualité en activité ou futurs Pharmacie titulaire d'officine

PREREQUIS

Travailler en officine



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateur Sandrine HERRGOTT (Ingénieur)
 Responsable pédagogique Quentin LEHOUX (Pharmacien) / Stéphanie MAINFROI (Préparatrice)

REFERENCE / MISE A JOUR

SER2402 – 2024- 331 Santé

Création 2024 05 01 - Màj 2024 05 01

MODALITES

Délai d'accès 7 jours avant la formation
 Limite d'effectif De 2 à 25 apprenants
 Durée 07 :00 - 1 jour
 Dates Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Classes virtuelles (Horaire métropole) voir sur le site internet

Lieux Classe virtuelle
<https://signin.webex.com/join>
 Extranet formation
<https://callias.digiforma.net/>

Accessibilité

Tarif **350,00 € HT**
420,00 € TTC Métropole
379,75 € TTC Outre-mer

Prise en charge Effectuer une demande auprès de votre OPCO EP sur le thème "Initiation à la qualité".

CONTACTS

Inscriptions contact@callias.fr
<https://www.callias.fr/formations/programmes-de-formation/>
 ☎ 01 88 31 24 75

Démarches administratives ou contacter un formateur callias@itop-saas.com
<https://callias.itop-saas.com/pages/UI.php>
 ☎ 01 88 31 24 75

CALLIAS

4 Place Louis Armand 75012 PARIS
 SAS au capital de 1000 €
 SIRET : 818 258 253 000 17
 Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 62286 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.